

Image not found or type unknown



donation au dernier vivant

Par **cmoix**, le **27/02/2013** à **17:28**

Ma Maman est décédée voila 1 mois, son compte en banque est bloqué, Qui peut le débloquent ? Mes parents s'étaient mariés ss le régime de la Communauté à l'achat de la maison y'a 40 ans ils avaient fait au dernier vivant. Aujourd'hui le notaire veut venir expertiser la maison pour la succession ? est ce obligatoire car cela va bien sur engendrer des frais ? Nous les enfants ne demandons rien. La maison est à mon père de son vivant. Pourquoi des frais chez le notaire tant que mon père est vivant et restera dans sa maison ? Voila ce que je veux savoir c'est s'il est obligatoire de passer par un notaire ? et pourquoi venir expertiser cette maison ?